

GLOBALISATION, DÉMOCRATIE ET DÉVELOPPEMENT

Joxel García
Hiram R. Morales Lugo
Jesús Nieves Mitaynez

I. Introduction

La quatrième édition de *Ethos Gubernamental* est consacrée à l'étude sur la mondialisation, la santé publique et la gouvernance contemporaine. Elle examine les enjeux d'ordre éthique publique qui se posent et s'étendent aux politiques de développement d'aujourd'hui. Dans son acception la plus simple, la question suggère une étude des rapports entre les divers processus mondiaux, en mettant l'accent sur le bien-être physique et social des êtres humains, à la lumière des décisions gouvernementales démocratiques qui, évidemment, accordent la priorité au développement; mais il est courant que le processus d'élaboration des politiques transcende les références et les plans les plus simples. Dans ses aspects les plus complexes, la question provoque de profondes interrogations sur les modalités d'interprétation et d'organisations des variables qui la composent, en appui aux décisions publiques proposées pour répondre aux exigences qui se posent. La tâche se complique encore davantage lorsque l'on prend acte des polémiques qui surgissent au sujet de la direction que doit assumer la gestion publique dans la réalité. Cet état de choses crée alors divers types de scénarios dans lesquels les événements qui se déroulent aux échelons local, régional et global apparaissent liés entre eux et interdépendants. L'introduction d'une thématique affichant ces caractéristiques suggère la mise en place d'un vaste contexte initial qui permet de discuter et de lier les

Les auteurs prennent acte des observations du Dr. Bjarne Melkevik de la Faculté de Droit de l'Université Laval de Québec (Canada) et du Dr. Manuel Ángel Morales, ancien professeur à l'école de l'Administration publique de l'Université de Porto Rico et Consultant en développement administratif. Naturellement les auteurs sont les seuls responsables du contenu de cet article.

concepts entre eux, de souligner les problèmes et de mettre en exergue les aspects en suspens qui, lorsqu'on en tient compte, contribuent à la discussion relative aux cultures publiques en vigueur, ainsi qu'aux enjeux qui se présentent au regard des exigences découlant des processus dans le monde actuel.

Les transformations historiques dans le monde incorporent de multiples asymétries. Il faut souligner celles qui surgissent entre les accords publics traditionnels et les conditions matérielles qu'affrontent les populations. Nous nous référons aux anomalies qui sont évidentes particulièrement lorsque l'on prend conscience de l'étendue et de la propagation des problèmes, et les rapports généralisés entre ceux-ci. Un examen honnête de ces problèmes démontre qu'il est indispensable de revoir les hypothèses qui président à la coexistence humaine. Dans ce contexte, il sied d'établir que le degré de difficultés ne découle pas seulement de la nature des problèmes ou des rapports entre ceux-ci, mais aussi de la façon dont ils sont perçus, des cadres de référence et des critères qui sont utilisés pour les interpréter, de la volonté de les résoudre et de l'accès aux ressources disponibles pour prendre opportunément les mesures qui s'imposent.

Lorsqu'ils doivent se colleter aux problèmes les plus graves, les êtres humains s'affrontent entre eux, se retrouvent face à leurs conflits et leur insécurité ainsi qu'aux scénarios qui les placent dans une situation publique et antagoniste. À ce niveau, les agents publics connaissent des conditions extrêmes qui devront être réglées en fonction de leurs attributs, de leurs déficiences et de leurs possibilités. Par conséquent, il est indispensable de définir le contexte des domaines de polémique, de peser les différences de critères, et d'examiner les intérêts opposés. C'est de là que provient une source d'informations pertinentes qui permettra une évaluation des hypothèses à la base des décisions publiques. Cette analyse pourrait éclaircir les traditions culturelles inamovibles qui doivent être renversées, en vue de pouvoir concevoir des perspectives nouvelles, grâce à la prise en compte des voix divergentes. Les nécessités et les aspirations profondes qui caractérisent le monde actuel donnent lieu à une extraordinaire diversité de voix légitimes. Il est certain que quelques-unes sont plus véhémentes que d'autres et bien qu'elles soient toutes importantes, étant donné qu'elles contribuent à former la pluralité de l'expérience humaine, il n'y a pas de doute qu'elles méritent un examen séparé et approfondi.

Si la question éthique se pose à partir de la diversité des expériences que doivent vivre les êtres humains pour coexister, alors parmi ces voix divergentes, l'on devrait prêter grande attention aux points d'interrogation qui sont formulés au sujet des divergences qui surgissent dans le monde actuel. Les questions qui se posent dans un monde en voie de démocratisation, contribuent à la création d'un espace public à l'échelle mondiale de grande portée, au sein duquel la qualité de la démocratie mondiale devra être rehaussée. Il s'agit certainement d'un espace étroit, définitivement fluide, dans lequel la crédibilité devient un attribut mondial que chacun recherche pour soi-même. Le fait est que dans cet espace, il faudra valider ou écarter les réclamations humaines. En les traitant en fonction de leur mérite, ces réclamations affirmeront la légitimité de la démocratie mondiale. Un scénario de ces caractéristiques implique de façon prioritaire la capacité de la gestion publique, particulièrement à l'étape de la reconnaissance des mérites, de la création, de la promotion et de la garantie des normes de légitimité qui viennent renforcer la confiance à l'échelle mondiale.

À partir de cette perspective, produire une analyse préliminaire relative à la mondialisation, à la démocratie et au développement et l'adresser à de multiples secteurs, assortis de profils idéologiques différents et situés dans diverses localités, suggère une exploration des questions qui peuvent être pesées à l'échelle mondiale. Ce sont des questions dans lesquelles les besoins, les aspirations et les expériences en cours au sein de la population du monde convergent. La compilation de renseignements qui répondent à ce critère porte à consulter les dossiers qui existent sur les problèmes mondiaux contemporains. C'est là un exercice méthodologique nécessaire qui contribue à l'élaboration de la thématique devant être appliquée dans un cadre de référence initial pour explorer les grandes lignes considérées pertinentes, identifier les secteurs méritant d'être examinés en vue de stimuler des analyses publiques propres à donner suite sur le plan local aux urgences du monde actuel.

D'entrée de jeu, il sied de souligner que la composition de la documentation qui aborde les problèmes mondiaux incorpore de multiples disciplines universitaires. Sur le plan de l'économie politique et des études sur le développement, il faut souligner les fluctuations des hypothèses qui, depuis les années 90, ont eu des incidences sur les relations stratégiques entre l'État et les marchés. Les recherches sont orientées vers un éclaircissement des

dynamiques qui influencent la conception des politiques économiques mises au pont pour traiter les problèmes locaux et mondiaux les plus pressants.

À la lumière de la géographie humaine et de l'anthropologie socioculturelle, est menée une étude des diverses populations à travers le monde, à partir de l'aménagement spatiale des territoires, en vue de contraster les modèles recensés dans les expériences, les discours, les mouvements et les projections humaines à de multiples échelles. On relève dans la géographie politique quelques tendances à la révision de la relation entre la conception des systèmes mondiaux et les présentes conditions matérielles des populations, en fonction des interprétations au sujet de leur localisation et de leur formation historique et politique.

Les recherches qui découlent des relations internationales, la politique comparée et le droit international permettent de jauger les complexités qui interviennent dans la formation institutionnelle, culturelle et normative du pouvoir gouvernemental. Depuis les années 80, on note l'apparition de nouvelles perspectives en matière de sécurité globale qui transcendent les critères réalistes classiques – qui se limitent aux menaces militaires – pour qualifier de précaires les conditions qui affectent négativement les êtres humains, en fonction de variables qui incluent la santé, les facteurs environnementaux, les variantes socioéconomiques, la stabilité politique des gouvernements et la qualité des dynamiques culturelles en vigueur sur leur territoire. Il faut faire ressortir ainsi la nécessité d'examiner les conditions qui favorisent la sécurité humaine, en fonction de la qualité de la coexistence et de ses conditions. En réalité, il serait pratiquement irresponsable de chercher à remédier à la menace que représente pour la santé-sécurité mondiale le SIDA, le SARS et la grippe aviaire, entre multiples autres variantes. Dans un monde en voie de mondialisation, et partant, continuellement imparfait, l'insécurité de l'un constitue potentiellement la vulnérabilité de tous. La référence à l'imperfection ne saurait prétendre justifier le conformisme ; elle se propose plutôt de souligner la nécessité de reconnaître le caractère prééminent des conditions matérielles qui tendent à la caducité récurrente de plusieurs des restrictions qu'imposent les êtres humains pour délimiter la territorialité et former leur identité.

L'analyse de la parité homme-femme et la contribution des études portant sur la femme, facilitent la démystification des

hypothèses sociales, politiques et économiques en vigueur dans des communautés spécifiques. Ce dossier comporte des caractéristiques différentes selon des scénarios divers. Fréquemment, l'information est associée aux discours qui plaident pour l'avancement de la démocratie et le respect des droits fondamentaux. Il faut également mentionner la prépondérance de la recherche qui vise à préciser la formation de classes dans un monde en voie de mondialisation, et les conflits sociaux et économiques surgissent localement en fonction de l'identité, tant sur le plan culturel que sur le plan racial. Établir des rapports entre la mondialisation et la santé publique, en mettant un accent sur la détermination des enjeux éthiques qui émanent des décisions et des projets en matière de développement, ne doit pas exclure le fait que les conditions que connaissent des groupes spécifiques de femmes, d'enfants et de personnes âgées dans des communautés particulières méritent des initiatives adaptées à ces différences.

Aborder ces dossiers à partir des différences facilite une comparaison des problèmes qui y sont traités, l'établissement des modalités de leur formulation et l'identification des points de convergence qu'ils révèlent. Un examen de l'organisation du contenu des dossiers permet de mettre en exergue le rôle protagoniste des questions liées à la santé. Cette problématique est largement diffusée et dans un monde caractérisé dans sa majorité par des pays sous-développés à forte densité démographique; elle exige une étude en fonction de la pauvreté et des inégalités.

En matière de santé, et compte tenu de la pauvreté, on remet aussi en question le rôle et l'organisation de l'éducation dans des contextes démocratiques et économiquement compétitifs. Ce dernier aspect appelle à déterminer avec précision le contenu des politiques qui visent à encourager les aptitudes requises pour optimiser le potentiel des individus et des groupes à obtenir accès aux chances d'emploi. À cet égard, il se présente des situations qui laissent entrevoir de grandes perspectives touchant le comportement et la responsabilité du capital mondial face à la pauvreté. Surgissent donc des divergences qui mettent en cause la disponibilité et la capacité des acteurs économiques, lesquels, agissant en fonction des fluctuations du marché, se voient dans l'impossibilité de transformer profondément les conditions liées à ce fléau.

Dans le cadre des politiques de développement, il faut faire ressortir l'urgence d'assumer des positions résolues à l'égard de l'organisation et du comportement des marchés, de même que des

modèles de consommation mondiale. De surcroît, il est établi comme priorité la nécessité d'agir de manière constructive en ce qui a trait au réchauffement de la planète, en vue de pallier à ses effets aux échelles locale et globale, grâce au lancement d'initiatives visionnaires et intelligentes qui prévoient une répartition des responsabilités et la mise en œuvre de mesures durables dans la gestion des ressources naturelles et environnementales. Particulièrement, au plan du comportement du marché des hydrocarbures, on relève à nouveau une approche globale visant à encourager l'identification de nouvelles sources d'énergie, à savoir l'air, l'énergie solaire et divers matériaux organiques qui sont présentés comme sources alternatives. D'autre part, il faut souligner la réapparition de projets visant l'option de l'énergie nucléaire pour répondre aux besoins de plusieurs populations dans le monde en matière d'énergie.

Pour ce qui est de la géographie des populations, les mouvements migratoires, la croissance démographique mondiale et la consommation constituent des facteurs qui focalisent l'attention sur les besoins des minorités tant dans les pays développés que dans ceux qui sont en voie de développement. En ce qui concerne la question des personnes illégales à travers le monde, soulignons la mondialisation du crime organisé, la propagation des activités de terrorisme international, les violations des droits fondamentaux, notamment ceux des enfants, des femmes, des personnes âgées et des minorités. Il est aussi indispensable de gérer les conflits en matière d'identité et de contrôle de territoire. Des polémiques fondamentales surgissent en ce qui a trait à la prolifération des armes de destruction massive et à l'avenir de la culture de non-prolifération.

Quoique sommaire, cet examen préliminaire de quelques-unes des disciplines et de leurs rapports, de même que l'identification de plusieurs problèmes d'envergure mondiale, permettent d'affirmer plusieurs points importants. En premier lieu, le tableau général que nous avons identifié pose des questions de portée globale, avec des critères locaux importants qui doivent être gérés de manière proportionnelle. En deuxième lieu, les analyses qui sont proposées à ce sujet sont de nature controversée et indécise. Dans cette perspective, il faut souligner que les connaissances obtenues au sujet des problèmes mondiaux constituent un volet fondamental des transformations en cours. Cet état de choses augmente le degré de responsabilité publique dans la gestion des connaissances et de l'organisation des cadres de références appelés à faciliter une

interprétation des tendances locales et globales, et une intervention dans celles-ci. Il en est de même pour la conception ou l'évaluation des décisions publiques pertinentes. Bien qu'il ne soit pas possible de disposer de tous les renseignements nécessaires pour agir à tout moment, les critères les plus élémentaires de la gouvernance démocratique requièrent que soit rendues publiques les normes d'approfondissement et de capacité qui caractérisent les décisions publiques.

En troisième lieu, les problèmes sont généralisés et interdépendants, d'où la nécessité d'éviter de se laisser tenter par le caractère provisoire des perceptions et la fragmentation opportune, approche qui s'avère stratégiquement insuffisantes. Dans l'alternative, il s'agit d'organiser les décisions en fonction des normes de responsabilité qui assurent la viabilité optimale de la démocratie. En quatrième lieu, il est important de reconnaître que les problèmes incorporent directement la formation culturelle qui est déterminée par une coexistence organisée entre les êtres humains: ils mettent en cause les hypothèses à la base de la gestion publique, en fonction des processus globaux modernes. En cinquième lieu, on observe que la mondialisation, la démocratie et le développement constituent des volets centraux des scénarios au sein desquels sont prises des décisions de plus grande portée sur l'échiquier public mondial. Dans cette perspective, on pourrait avancer que ces éléments forment une équation de variables interdépendantes qui, en raison de leur complexité et de la portée de l'expérience globale, devient une référence indispensable pour l'examen, l'évaluation et le processus de réflexion au sujet des cadres théoriques nécessaires et des questions sur lesquels il faut se pencher à nouveau pour déterminer les voies à suivre face aux problèmes globaux modernes.

À partir de cette brève discussion initiale, le prochain volet se focalise sur l'analyse des processus globaux qui permettent de déterminer quelques-unes des caractéristiques de la mondialisation moderne. La modalité économique est mise en exergue alors que l'on procède à l'identification de quelques-unes des tendances des phénomènes liés à la mondialisation culturelle. Sont identifiés des processus globaux associés aux conditions de l'environnement et aux ressources naturelles. Brièvement, sont identifiées des conditions économiques et politiques de portée globale qui permettent de mettre l'accent sur des cas d'urgence dans le monde moderne ; des questions sont posées qui visent l'État, sa formation et sa situation dans la conjoncture mondiale.

Dans cette perspective, le troisième volet présente quelques discussions centrales sur l'État et souligne la situation pressante des États faibles. On examine les enjeux que connaît l'État sur le plan du développement économique et de la démocratie ainsi que les enjeux éthiques d'ordre public. Sont aussi analysées les tendances actuelles qui orientent la transformation institutionnelle et pragmatique de l'État et l'argument avancé est que la question relative à sa conception est proportionnelle aux références et à la capacité d'interprétation publique que les gestionnaires publics doivent produire au sujet des processus globaux et locaux.

À titre de conclusion, une composante indispensable à l'organisation de la mondialisation dans les communautés demeure le renforcement de la démocratie en fonction des conditions particulières de chaque unité politique, ce qui exige la conception de stratégies effectives permettant de parvenir au développement des populations sur une base inclusive. L'argument est que cette priorité mérite d'être énoncée dans le cadre d'une éthique publique d'inclusion, à partir de laquelle sont élaborées des politiques publiques porteuses d'une vision, en vertu desquelles l'État prend directement part à la prise de décisions, à l'avancement du bien-être et à la compétitivité de la société.

II. Processus globaux

Durant le XXe siècle, les analyses portant sur les processus économiques, politiques et sociaux, assorties de l'énergie voulue pour transformer le monde à travers des procédés dynamiques globaux, révèlent des similarités importantes qui ne doivent pas être ignorées. À titre d'exemple, soulignons les travaux de Norman Angell, analyste qui a exploré les ramifications militaires d'un monde économiquement interdépendant (Keohane y Nye, 1998). Plusieurs décennies plus tard, la documentation afférente aux années 60 et 70 a mis l'accent sur la pertinence des événements qui affichaient des tendances globales. Spécifiquement, l'accent a été mis sur les processus dynamiques associés à l'interdépendance, en raison de l'intensification et de la portée du commerce international de l'époque. Il a été établi la nécessité que la priorité soit accordée à la prise en charge de l'environnement dans une perspective globale, initiative qui allait gagner du terrain jusqu'à son renforcement au début des années 60. L'accent a été mis sur la portée et le rôle des acteurs non étatiques, y compris les compagnies multinationales et les groupes associés aux politiques de la terre. La priorité a été accordée à la

diminution de l'utilité du recours à des forces militaires (Hurrell, 2003: 222-225). La politique mondiale de la conjoncture, la crise énergétique et les conflits régionaux associés à la géopolitique de la guerre froide des années 60 ont diminué la transcendance des problèmes.

Le processus contemporain de mondialisation: la technologie et la réorganisation du capital

Précisément, les origines du processus de mondialisation le plus récent ont été associées aux transformations découlant des progrès scientifiques et technologiques qui ont débuté durant la décennie des années 60 (Arystanbekova, 2004: 7). Cette période a été marquée par l'influence du satellite dans les relations entre les superpuissances et dont l'évolution a facilité la diffusion des images à travers le monde. Ces technologies complexes ont contribué à l'organisation des cultures qui ont débouché sur les réseaux de télécommunication et de relations commerciales, au moyen de la conception et de la création d'espaces novateurs et de la production de nouvelles sources de connaissances (McLuhan, 2001). L'argument a été avancé que les instruments et le contenu multiforme de la communication globale représentent un monde dans lequel les économies, les sociétés et les cultures s'entrelacent au moyen de processus multiples, dans le cadre d'un système financier global caractérisé par la rapidité de ses opérations.

La dimension économique de la mondialisation met en jeu l'expansion et la réorganisation du capital administré par des secteurs liés à ce que l'on a appelé la culture Davos, qui s'inscrit dans le cadre de la réunion annuelle qui se déroule en Suisse et incorpore des représentants du commerce mondial et des dirigeants politiques de haut rang (Berger, 2002: 3). L'analyse théorique de la composante financière et commerciale de la mondialisation contemporaine a constitué une priorité dans le travail de Levitt. Il indique dans l'un de ses ouvrages que la mondialisation s'érige comme cadre analytique facilitant la description d'un marché qui convergeait à l'échelle mondiale à travers des unités commerciales qu'il a dénommées « compagnies globales » caractérisées par un type de vision culturelle présidant à la prise de décisions par ces compagnies au plus haut niveau de gestion (Arystanbekova, 2004: 7-8).

Dans ses travaux relatifs à l'esprit de créativité sur le marché, Levitt prend aussi en compte le facteur de la technologie comme variable déterminante dans la production de renseignements

financiers qui visent à optimiser l'influence que les acteurs commerciaux sont capables d'exercer pour créer de nouvelles conditions commerciales qui se concrétisent sur les marchés internationaux caractérisés par une qualité de la production régie par des normes mondiales (Arystanbekova, 2004: 7-8). Néanmoins, on doit remarquer que cette composante de la mondialisation limite son aire d'action fondamentalement à des pays développés ou à quelques-uns en voie de développement, sans parvenir à incorporer effectivement la majorité de la population mondiale.

Le processus de mondialisation et les cultures

Le processus de mondialisation est un phénomène quotidien dont le champ d'action est substantiellement urbain ; il se manifeste de manière hétérogène dans les communautés dans lesquelles il se déroule. Des différences peuvent être relevées dans les fluctuations des manifestations et des relations humaines en divers endroits : dans les modalités selon lesquelles s'affirme l'identité individuelle et de groupe à la lumière des processus globaux. Claval (2002:38), établit que le processus de mondialisation a une incidence directe sur les bases des identités, en raison du fait qu'il est porteur de l'énergie voulue pour favoriser l'uniformité accélérée des conditions matérielles de vie et partant, la disparition des références traditionnelles sur lesquelles se fondaient les identités traditionnelles. C'est de là que surgissent des conflits entre de multiples acteurs ayant des intérêts et des besoins distincts (Keohane & Nye 1998: 77) ; ils sont organisés et renforcés à travers les idéologies, - systèmes de pensée ou de croyances qui animent les pratiques sociales économiques ou politiques (Thompson, 1993: 409) - ; ils proposent des modes de comportement, des styles de vie, des modalités de coexistence que les groupes et les secteurs assument et encouragent.

À ce niveau, la mondialisation crée des conditions locales à la lumière desquelles les multiples expressions humaines sont révisées et différenciées, ce qui vient faire partie des différenciations globales. Sur le plan matériel, la mondialisation transforme les communautés et celles-ci acquièrent potentiellement la possibilité de se mondialiser. Au plan des concepts, le processus de mondialisation est constitué par un cadre commun de références idéologiques dans lequel de multiples idéologies se définissent, se forment et s'opposent (Huang & Hsiao, 2002: 48-49).

À partir de cette perspective, la mondialisation incorpore également de multiples et divers processus qui se déroulent sur une échelle micro, dans lesquels les personnes gèrent les besoins, les problèmes imaginaires et les urgences que connaissent chaque jour leurs localités. Des questions méthodologiques pertinentes se posent aussi en ce qui concerne les moyens d'établir les rapports entre les processus qui se produisent à une échelle macro et ceux qui se produisent à l'échelle micro et vice-versa; mais en dernière instance, les décisions et les acteurs sont les éléments centraux.

Selon Rosenau (2003: 8), le processus de mondialisation n'est pas une force abstraite qui dirige le monde vers un objectif préétabli mais, il résulte plutôt des décisions que les individus, les groupes et les institutions assument dans le contexte dans lequel il leur incombe d'agir, options qui, d'une manière ou d'une autre, influenceront l'expérience individuelle, sociale et institutionnelle. Comme nous l'avons observé antérieurement, on peut souligner les décisions relatives aux concepts, aux croyances et aux modes de vie qu'assument les gens en fonction des conditions qui prévalent dans leur environnement et selon leurs possibilités. L'on doit particulièrement souligner l'importance des décisions relatives aux déplacements humains, que ce soit parce que les individus ou les groupes ont été déplacés de leurs territoires d'origine ou en raison de facteurs locaux ou externes qui les incitent à se déplacer. Le fait est qu'ils prennent des initiatives qui les portent à se déplacer à travers le monde.

Le processus de mondialisation, les déplacements humains et la croissance démographique dans le monde

La migration est une composante fondamentale de l'histoire des processus de mondialisation. Sur le plan spatial, la migration se traduit par un déplacement sur de longs parcours qui résulte en un repeuplement. Émigrer (se déplacer à partir d'un lieu particulier), immigrer (déplacement d'un lieu vers un autre) sont des actions qui peuvent se produire sur le plan interne (à l'intérieur d'un État ou d'une région) ou international (d'un État à un autre) (Knoz et Marston 1998: 127). Pour sa part, Held, McGrew, Goldblatt et Perraton (1999: 3-4) résument de manière succincte les migrations des populations humaines durant l'ère moderne. Le niveau de synthèse obtenu par les auteurs mérite que la référence soit citée intégralement.

Depuis des millénaires, les êtres humains émigrent, se déplacent et voyagent, parcourant de longues distances... La

grande vague initiale des premières migrations des temps modernes comprenait le transport forcé au moyen de la traite transatlantique des esclaves qui, vers le milieu du XIXe siècle, avait déjà déplacé environ 9 à 12 millions de personnes.

À partir du milieu du XIXe siècle, on assistait à une réduction du volume de la traite des esclaves en raison d'un extraordinaire afflux de pauvres de l'Europe à destination du Nouveau Monde, en grande majorité vers les États-Unis. Ce mouvement était accompagné, à partir du dernier trimestre du XIXe siècle, d'une série de migrations asiatiques, (en prédominance des travailleurs sous contrat), vers les États-Unis, le Canada et les colonies européennes. Plus de 40 millions de personnes se déplacèrent ainsi durant le quart de siècle précédant la Première Guerre Mondiale...

Les farouches combats et la violence ethnique qui ont caractérisé la Deuxième Guerre Mondiale ont été la cause de niveaux sans précédent de migrations forcées, de mouvements de réfugiés et de chercheurs d'asile. Les Allemands ethniques fuirent de l'Union Soviétique et de l'Europe de l'Est ; les Juifs se rendirent en Israël ; le Pakistan et l'Inde échangèrent des millions de citoyens tandis que les Coréens envahirent le sud.

La migration économique et la renaissance des économies de l'Europe occidentale en 1950 et 1960 ravivèrent l'époque de la migration globale. Les populations étrangères de l'Europe occidentale et le mélange ethnique grossirent pour devenir des réunions de famille ; des frontières incontrôlables et la simple demande d'emploi poussèrent la migration des périphéries européennes (Turquie, Afrique du Nord), ainsi que des lieux les plus éloignés des anciens empires européens (Asie du Sud, Afrique de l'Est et de l'Ouest) etc. vers le continent.

Dans les années 1970, ces vagues de migration ont été accompagnées du lancement de la migration légale et illégale vers les États-Unis et l'Australasie, d'énormes flux vers le Moyen-Orient riche en pétrole mais dépourvu de main-d'oeuvre, ainsi que de nouvelles tendances de la migration régionale à l'intérieur de l'Afrique, de l'Amérique latine, de l'Océanie et de l'Asie orientale. Vers la fin des années 90, les États-Unis en particulier ont connu des niveaux de migration qui sont comparables à la grande poussée transatlantique enregistrée vers la fin du XIXe siècle.

L'histoire des migrations est liée aux processus de consolidation des diverses tendances des mouvements de mondialisation. Y participent des élites et des secteurs populaires ; les mouvements se font en réponse à des situations personnelles, locales, régionales ou globales; les conditions et les objectifs

peuvent être aussi variés que les variables particulières des processus eux-mêmes. Les flux migratoires de nos jours constituent une des variantes profondément humaines du processus de mondialisation récent. Chaque année, environ 100 millions de personnes essaient ou décident de quitter leur lieu de naissance pour se rendre dans des espaces géographiques que souvent elles n'ont pas elles-mêmes déterminés préalablement (Stravou, Ndumbe, Swing 2005).

À cet égard, l'expérience de mondialisation incorpore l'intégration des communautés, des familles et des individus situés dans des localités distinctes du monde, à travers des systèmes formels et informels: elles se forment et différencient les lieux; des marchés surgissent; les communications sont établies et réorganisées; les envois d'argent et leurs activités connexes contribuent à l'économie de divers pays, de nouvelles configurations du travail émergent; la santé se mondialise; les cultures éducatives se transforment; de profonds désirs et de vives aspirations humaines se projettent et se profilent dans des régions proches ou distantes de l'espace géographique mondiale (Blake, Risse 2006: 1-4).

En sus des divers mouvements à travers le monde, la population s'est accrue. Durant les dernières cinquante années du XXe siècle, la population mondiale a augmenté de 2,6 milliards d'habitants pour passer à environ 6 milliards en l'an 2000 (Klare 2001: 15). On a relevé dans les pays en voie de développement une tendance -très généralisée- indiquant que leurs populations doubleraient tous les trente ans. En réalité, la population mondiale a accru à un rythme approximatif de 80 millions d'habitants par an. Si cette tendance à la croissance démographique s'affirme, la population mondiale devrait atteindre 8 milliards d'habitants d'ici 2020 (Klare 2001: 17). La croissance démographique est conçue comme un facteur déterminant fondamental dans la formation des modèles de comportement entre les groupes humains et l'environnement.

Le processus de mondialisation et l'environnement: la priorité que revêt l'eau en tant que ressource

L'intensité des déplacements humains et la croissance démographique à l'échelle mondiale sont liées aux modèles de consommation mondiale des ressources naturelles. Par exemple, les perspectives réelles d'approvisionnement en eau, en pétrole, en gaz naturel et en bois, entre plusieurs autres, constituent des

variantes qui soulèvent des interrogation de grande importance pour les modèles de consommation humaine et l'organisation des marchés mondiaux. L'enquête récente menée par Clark, Crutzen et Schellnhuber (2005: 3-4) sur le rôle de l'activité scientifique et de la technologie dans la formulation des politiques publiques et mondiales, révèle des données sur les niveaux de consommation, d'exploitation des ressources et de comportement environnemental qui permettent d'identifier des conditions et des tendances importantes dans l'environnement à travers le monde. À cet égard, les auteurs tiennent à souligner ce qui suit:

S'inspirant des travaux réalisés par des centaines de chercheurs, l'étude intitulée « Changement global » (Steffen et al. 2004; Chapitre 3) a conclu que peut-être 50 % de la superficie mondiale libre de glace a été transformée par suite de l'action humaine ; la superficie de terres consacrée à la culture a doublé durant le siècle dernier au dépens des forêts, dont la couverture a chuté de 20 % durant la même période. Plus de la moitié des ressources accessibles en eau douce ont été utilisées par l'espèce humaine. La pêche a éliminé plus de 25 % de la production primaire des océans dans les régions de remontée et de 30 % dans la plateforme continentale à climat tempéré (Pauly et Christensen 1995).

L'exploitation par l'humanité de combustibles fossiles qui s'étaient accumulés au long de plusieurs millions d'années a provoqué une vaste poussée de polluants dans l'air. Le dégagement dans l'atmosphère de gaz SO₂ provenant du charbon et de la combustion du pétrole est deux fois plus élevé que la somme totale des émissions naturelles En raison de la combustion de fossiles, d'activités agricoles, de déboisement et d'élevage intensif d'animaux, le volume de gaz produisant un effet de serre a substantiellement augmenté dans l'atmosphère durant ces deux derniers siècles :... ce qui a contribué substantiellement à un accroissement global de 0.6C de la température moyenne, comme on l'a observé durant le siècle dernier.

L'interaction entre les conditions environnementales identifiées acquière une portée plus conflictuelle si l'on estime que la situation de plusieurs pays pauvres du monde dépend de manière substantielle de l'accès aux ressources hydriques et de leur qualité pour l'existence vitale du bétail, le maintien de l'agriculture, la gestion de l'énergie, les travaux industriels, la viabilité de la pêche, le progrès de la navigation et l'attraction du tourisme. La rareté de l'eau est due aux processus dynamiques qui se sont accumulés

suite à de multiples facteurs liés entre eux, à savoir les pratiques culturelles en vigueur dans la consommation, l'augmentation de la demande de cette ressource provoquée par l'accroissement démographique, la croissance durable de la consommation de l'énergie et la diffusion à l'échelle mondiale d'un modèle de développement axé sur les centres urbains entre autres.

Dans le cas des villes, celles-ci perdent jusqu'à 50 % de leur accès à l'eau dans les régions urbaines (Davis, Hirji 2005:118-119), situation appelée à devenir plus complexe si l'on anticipe que ces régions seront l'objet de flux migratoires plus intenses durant le XXI^e siècle. Les indicateurs prévoient que la demande en eau continuera de s'accroître : en 2025, 50 pays et environ 1 milliard d'habitants connaîtront des carences graves de ressources et environ 3 milliards de personnes vivront dans des territoires où cette ressource est sujette à de fortes pressions (Davis, Hirji 2005: 117). Un nombre considérable de ces populations vit dans le Moyen Orient. L'on doit garder à l'esprit que les nappes phréatiques les plus étendues sur la terre traversent les frontières interétatiques.

Conditions économiques et politiques dans le monde

Sur le plan du développement économique et politique dans le monde, il faut souligner que l'organisation du capital global, les transformations culturelles, les déplacements humains, le comportement de l'environnement et l'expansion de la démocratie se produisent dans une conjoncture historique mondiale caractérisée par des conditions de pauvreté pressantes. 83% de la population du monde habitent dans des pays classés parmi les pays en développement. Plus de 20 % de la population mondiale vivent dans des conditions de pauvreté absolue, avec des revenus de moins de 1 dollar par jour; environ 50% vivent de revenus inférieurs à 2 dollars par jour; approximativement 2 500 000 de personnes vivent dans des sociétés à faible revenu, connaissent un taux de mortalité infantile qui affecte plus de 100 enfants pour chaque millier de naissances, tandis que dans les pays à revenu élevé, ce chiffre est de 6 pour chaque 1 000 naissances. 25 % de la population dans le monde sont victimes des ravages sociaux que créent les carences et les désavantages issus de l'analphabétisme (Risse 2003 A: 1). Cependant, il est certain que les six dernières décennies de l'histoire mondiale révèlent des indicateurs de croissance économique. À cet égard, Risse (2003 B: 30) fait ressortir les points suivants :

Alors que pour de nombreux indicateurs, nous manquons de données pour la période préalable à 1950 dans les pays en développement, nous disposons néanmoins d'un assez large volume d'information. Nous savons que le revenu per capita aux environs de 1820 était similaire à travers le monde et faible, se chiffrant entre 500 dollars en Chine et en Asie du Sud à 1 000 ou 1 500 dollars dans les pays les plus riches de l'Europe. Par conséquent, le fossé entre les riches et les pauvres accusait un ratio de 3:1, tandis qu'en 1960, ce ratio est passé à 60:1, et en 1997 à 74:1. Soixante quinze pour cent des populations du monde survivaient avec moins d'un dollar par jour en 1820. Aujourd'hui, en Europe, ce n'est presque plus le cas; en Chine, ce pourcentage est moins de 20 % ; en Asie du Sud, il oscille aux environs de 40 % et en tout 20 % de la population du monde vivent dans ces conditions. Le nombre de personnes vivant avec moins de 1 dollar par jour a chuté de 42 % en 1950 à 17 % en 1992... Entre 1960 et 2000, le revenu réel per capita des pays en développement a connu une hausse moyenne de 2:3%. À ce rythme, les conditions de vie se sont doublement améliorées en 30 ans... Le revenu moyen per capita en 1950 à travers le monde était de 2 114 dollars et en 1999 ce montant est passé à 5 709 en dollars de 1990 ; pour les pays en développement, cette augmentation est passée de 1 093 à 3 100. L'espérance de vie est passée de 49 ans à 66 ans à travers le monde et de 44 à 64 ans dans les pays en développement. Le taux d'alphabétisation a augmenté pour passer de 54% en 1950 à 79% en 1999. Le taux de mortalité infantile a chuté de 156 sur 1000 à 54 sur 1000.

Questions de portée globale

Le capital international, à la lumière de la formation de la culture de l'informatique et des télécommunications, représente un puissant processus de mondialisation, mais limité dans sa capacité d'incorporer effectivement la majorité de la population à travers le monde. En se focalisant sur des centres urbains spécifiques, son infrastructure opérationnelle reproduit des modèles de développement limités par les rapports qu'il maintient avec les espaces qui forment ses réseaux mondiaux. Bien que l'on ait pu enregistrer des niveaux de croissance économique durant ces dernières décennies, cette croissance a réagi substantiellement au développement qu'ont connu les centres urbains en Chine et en Inde ces trois dernières décennies. Cependant, une majorité écrasante des populations de ces deux pays vit dans les régions rurales. De fait, environ 25 % de la population mondiale habitent dans ces régions. Il s'agit donc maintenant de déterminer les rôles

et les débouchés à l'échelle mondiale dont bénéficieront les régions rurales et l'agriculture dans le cadre de la mondialisation, question qui est liée à l'État, étant donné qu'il est l'entité auquel incombe l'aménagement du territoire.

La migration est un phénomène dont les possibilités de succès seront proportionnelles au profil de l'individu ou du groupe, à ses relations, aux besoins et aux fluctuations du moment dans l'organisation du travail et aux marchés du territoire vers lequel il se déplace. Des questions urgentes se posent en ce qui a trait aux besoins en matière de santé, de logement et d'éducation de ces secteurs de la population mondiale situés dans la périphérie des divers centres urbains développés et en voie de développement où ils habitent fréquemment dans des conditions de vie déplorable. Quelles initiatives s'avèrent nécessaires au niveau de l'État pour répondre aux droits fondamentaux de ces groupes dans le cadre de l'approfondissement de la démocratie dans le monde?

La mondialisation incorpore des processus culturels dont la diffusion et l'influence peuvent avoir une plus large portée que les composantes économiques. Les variations particulières seront proportionnelles aux lieux, aux réseaux mondiaux en fonctionnement et à l'accès des individus et des groupes à ceux-ci. À cet égard, il sied d'évaluer la diffusion d'aspirations culturelles dans le monde en fonction des conditions matérielles, locales et globales qui peuvent les alimenter. Il y a lieu de poser des questions ici en ce qui concerne les initiatives locales requises pour élargir l'accès et la participation à des avantages culturels –d'ordre économique, social et politique- que peut apporter la mondialisation et qui définitivement comportent l'élaboration de politiques éducatives appelées à rendre viables et à donner une orientation aux avantages du multiculturalisme qu'offrent les diverses modalités de la mondialisation culturelle. Dans le cas contraire, les avantages continueront d'être maigres, techniquement spécialisés et liés à des secteurs sociaux économiques puissants, au détriment des larges masses de populations qui demeurent marginalisées des divers aspects de l'expérience globale, et des débouchés qui sont créés en termes de mobilité sociale, d'emploi et d'égalité économique.

Indubitablement, des initiatives environnementales comme le Protocole de Kyoto à la Convention des Nations Unies sur les changements climatiques revêtent une importance fondamentale, mais il s'agit de déterminer si elles sont suffisantes. Sans doute, les pays hautement industrialisés ont une responsabilité primaire à

assumer, mais cela n'exclut pas autant la nécessité que les pays en développement intensifient les mesures visant à remédier opportunément aux conditions que pose le problème au niveau des communautés. Une question importante à soulever est la suivante: Comment contrebalancer la protection de l'environnement et faire avancer le développement mondial sur une planète qui épuise ses ressources et une population pour laquelle les indicateurs tendent au maintien du même taux de croissance démographique, sans que l'on puisse anticiper de profondes variations dans leur culture de consommation pour les adapter à des critères raisonnablement durables? Les processus globaux qui ont été brièvement décrits posent des questions fondamentales dans des secteurs d'importance vitale pour le public. Il faut souligner les questions relatives au comportement, à l'organisation et même à la réglementation des marchés locaux et mondiaux; le statut de reconnaissance et la consolidation des droits fondamentaux aux échelons mondial et local, l'élaboration de politiques internationales inclusives à long terme en matière environnementale. À cet égard, Ocampo (2004:11) fait remarquer ce qui suit:

Nous pensons que l'enjeu principal que nous affrontons aujourd'hui est d'assurer que la mondialisation devienne un facteur constructif pour toutes les populations du monde, peut-on lire au cinquième paragraphe de la Déclaration des Nations Unies sur le Millénaire (Nations Unies 2000). Bien que la mondialisation reflète les progrès technologiques et les facteurs économiques, elle peut être adaptée par la société et particulièrement par les institutions politiques démocratiques...

À partir de la perspective de Rosenau, nous avons remarqué que la mondialisation est une force métaphysique, requiert une interprétation et exige l'adoption de décisions. Pour sa part, Ocampo précise qu'agir dans le contexte de la mondialisation implique la participation de la société et le fonctionnement d'institutions démocratiques compétitives; que l'intervention des deux doit viser à modeler les processus à l'échelle locale. Ceci porte à focaliser de nouveau l'analyse sur l'identification des connaissances qui s'avèrent pertinentes pour les processus locaux et globaux à la lumière desquels il faut agir. Effectuer une adaptation requiert non seulement que l'on soit doté des connaissances voulues, mais que ces connaissances puissent se traduire par décisions intelligentes adaptées aux besoins particuliers qui auront motivé leur application. Spécifiquement, ce

processus exige que les politiques publiques qui interviennent dans l'acquisition des connaissances et l'adoption des décisions parviennent à tracer les voies à suivre pour avancer dans le développement économique inclusif répondant aux normes démocratiques compétitives. Les considérations qui précèdent portent l'attention sur l'état territorial, sa formation, sa présente conjoncture et les dynamiques qui président à son comportement actuel (Taylor 1994: 151, 160-161; Risse 2006: 1-2).

III. L'État

Les origines de l'État sont liées aux groupes humains organisés autour de l'agriculture -période conçue comme un processus de mondialisation dans la Mésopotamie il y a environ 10 000 ans. Il faut aussi mettre l'accent sur le niveau de formalité bureaucratique de l'État dans la Chine ancienne (Fukuyama 2004:1). Depuis ses origines juridiques comme indiqué dans l'oeuvre de Jean Bodin, la figure conceptuelle et l'entrée en fonctionnement de l'État ont connu des évolutions à la lumière des transformations économiques et politiques enregistrées sur le territoire. L'État atteint partiellement une portée mondiale au XIVe siècle, se projette culturellement durant le XIXe siècle et devient un phénomène de diffusion universelle après la deuxième guerre mondiale (Wallerstein 1991: 185). L'une des figures théoriques les plus influentes du siècle dernier définit cet état de chose comme « une communauté humaine qui réclame (avec succès), le monopole de l'utilisation légitime de la force physique sur un territoire donné » (Weber 1946).

Bien que diffuse et influente, la posture de Weber a été interrogée sur plusieurs fronts. Durant le XXe siècle, les discussions au sujet de l'État, de ses structures et de ses politiques ont inclus des polémiques idéologiques au sujet de la dépendance et du développement (Gilpin, 1987: 263-303); Lievesley, 2003:145-146; Burnell, 2003-148-149); les processus associés à la décolonisation et les configurations territoriales pertinentes de l'État (Coggins, 2003: 136-137); les niveaux de vulnérabilité provoqués par la guerre froide ; la formation d'un monde bipolaire et les politiques associées à la force nucléaire de dissuasion (Freedman, 1981: 372-392); les gestions sociales visant l'avancement des droits civils et l'impact des mouvements sociaux sur les décisions et les politiques publiques (Bradbury, 2003: 78-80) entre autres.

L'histoire de l'État est associée aux transformations sociales, économiques et politiques qui ont donné corps à l'histoire humaine. Il ne fait pas de doute que l'État soit une structure organisationnelle et administrative dotée de suffisamment de souplesse pour s'adapter aux transformations historiques qui l'obligent, dans l'intérêt de sa légitimité, à incorporer les variantes qui s'avèrent nécessaires pour se maintenir opérationnel et fournir une orientation à l'organisation de la gestion publique. Cependant, les positions récentes mettent en question les limites classiques de sa territorialité, et plaident pour l'émergence de populations qui transcendent les structures publiques et typiques et méritent d'être prises en charge à partir de cadres de référence plus larges et plus inclusifs.

L'État et les processus cosmopolites

Durant les deux dernières décennies, les discussions ont porté sur une large diversité de perspectives empiriques, interdisciplinaires et théoriques. On doit souligner la discussion relative à la viabilité ou la légitimité du développement à travers la mondialisation de la démocratie libérale et l'économie du marché, à la lumière de la mise en question des accords modernes qui ont servi de références pour différencier les secteurs public et privé, déterminer la formation des identités culturelles et le statut des minorités, de même que les rapports et la hiérarchie entre les territoires (Dijkink & Knippenberg, 2001).

Au nombre des perspectives les plus influentes, il faut souligner la révision de l'État démocratique moderne proposée par Held, qui accorde une place centrale à l'émergence des secteurs publics cosmopolites. De la perspective de cet auteur, ces secteurs requièrent un modèle de gouvernance démocratique en vertu duquel des comptes doivent être rendus en ce qui a trait à l'exercice d'un pouvoir qui ne saurait être conçu de manière fragmentée, mais comme un tout interdépendant, en raison des dynamiques et des points de recoupement qui caractérisent les relations entre l'économie et la politique dans le monde contemporain.

...la possibilité de la démocratie aujourd'hui doit être liée à un cadre débordant d'institutions et de procédures démocratiques, ce qu'on a appelé le modèle cosmopolite de la démocratie... Trois impératifs au moins se posent: premièrement une nouvelle formulation des frontières territoriales des systèmes de *responsabilisation* afin que les questions qui échappent à la juridiction de l'État nation - les

flux financiers globaux, le fardeau de la dette dans les pays en développement, les crises écologiques, divers aspects de la sécurité et de la défense, les nouvelles formes de communication et ainsi successivement - puissent être soumises à un contrôle démocratique; deuxièmement, repenser le rôle et la place des institutions globales de réglementation et de fonctionnement régional dans le but de les convertir en entités plus cohérentes et sensibles aux questions d'intérêt public; troisièmement, reprendre l'articulation des entités publiques avec les groupes, institutions, associations et organisations de l'économie et de la société civile, nationale et internationale, de sorte que ces derniers puissent s'intégrer au processus démocratique- en adoptant une structure de normes et de principes compatibles avec la démocratie (Held 1997: 317-318).

Dans ce contexte, la perspective de Held au sujet de la démocratie moderne accorde un rôle déterminant à un secteur public dont la juridiction inclut un degré de souveraineté sur les unités politiques qui la composent, bien qu'elle ne les annule pas. Ces unités retiennent un champ d'action opérationnel important qui incorpore les démarches domestiques, très proches des besoins qu'affrontent chaque jour les populations. Cependant, l'on doit garder à l'esprit que les États forment une large diversité de cas spécifiques, assortis de nécessités, de problèmes et de perspectives distinctes. À titre d'exemple, il est un fait que le fonctionnement institutionnel, l'efficacité des normes, la stabilité, y compris la continuité des structures étatiques, accusent des variations substantielles à l'échelle globale. Les raisons sont multiples, résultent de problèmes relatifs à la légitimité du contrôle sur les territoires, à l'absence ou l'inefficacité des normes et des institutions, à la coexistence de structures économiques formelles et informelles entre autres. Pourquoi les États échouent-ils? Quelle est la contribution des États faibles et défaillants à la structuration des processus associés à la mondialisation, à la démocratie et au développement?

États faibles, États défaillants, États paralysés

La question des *États faibles* se situe dans un domaine de recherche qui a gagné du terrain durant la décennie en cours. Nous nous référons à la production de connaissances au sujet de problèmes qui affectent particulièrement les États en voie de développement. Soulignons à titre prioritaire les États faibles, les États défaillants, les États paralysés. Fukuyama (2004: 6-7), fait

valoir l'urgence de répondre aux besoins des États dits « États faibles ». Il les qualifie de problème spécifique plus important de l'ordre international (2004: 92). Il fait ressortir la nécessité d'une réévaluation des notions institutionnelles, organisationnelles et administratives qui constituent l'État moderne. Il établit comme priorité la distinction entre la sphère d'action de l'État (les fonctions et les objectifs qu'assument les gouvernements) et ses points forts (la capacité des États à planifier et à lancer des initiatives politiques publiques pour mettre en place des normes juridiques transparentes). La différence repose dans son intérêt à préciser que les processus politiques publiques associés à la mondialisation n'exclut pas le rôle central que remplit une unité publique bien dirigée, perspective à partir de laquelle on peut déduire la nécessité de clarifier la question de l'État dans l'agenda de la mondialisation contemporaine.

Pour sa part, Clément (2005: 1-2) reconnaît que la recherche au sujet de ces organes politiques est encore en cours. L'accès à l'information requise pour élaborer des modèles théoriques exhaustifs est limité, et c'est une caractéristique qui empêche de faire avancer la mise en oeuvre systématique des hypothèses théoriques recensées dans ce domaine. Il faut souligner la collecte des données qui sont parvenues à détecter des facteurs structurels qui, dans le long terme, révèlent dans ces États une tendance à l'échec; mais il précise que la disponibilité d'analyses relatives aux facteurs qui accélèrent l'échec dans le moyen terme est substantiellement moins élevée. Dans son étude, il propose l'établissement de différences d'ordre conceptuel pour déterminer les caractéristiques de ces États. Le rendement fonctionnel de l'État représente la variante qui établit le cadre de référence opérationnel de l'analyse.

Bien que les expressions « États défaillants » et « États paralysés » se réfèrent tous deux à des cas extrêmes d'une nation faible, elles ont chacune une acception spécifique en vertu de laquelle un État paralysé est une étape plus grave d'un État défaillant. Dans un État défaillant, toutes les fonctions clés ont cessé d'être exercées (de manière continue et sur toute l'étendue du territoire), quelques structures institutionnelles peuvent encore exister. Il s'agit d'un cas de défaillance fonctionnelle sans défaillance institutionnelle. Dans un État paralysé, il y a à la fois défaillance fonctionnelle (incapacité d'exercer des fonctions clés) et défaillance institutionnelle (la superstructure politique a cessé d'exister sur une base continue et comme élément d'un cadre d'intégration généralisée). Dans

la pratique, il est rare que l'État disparaisse complètement. Quelques organes ici et là peuvent soudainement réapparaître (le gouvernement, le parlement, une force de police, l'infrastructure routière) mais jamais à travers tout le territoire ou pour de longues périodes de temps, ce qui aboutit à ce que certains ont dénommé un *État épars*.

Patrick (2006: 27-28) ajoute que les États mal dirigés ont été liés aux menaces transnationales qui ont le potentiel de mettre en danger la sécurité mondiale. L'auteur explore l'argument qui veut que ces organes politiques soient comme des espaces géographiques où prolifèrent les problèmes mondiaux les plus dangereux: catastrophes humaines, les migrations massives, les problèmes environnementaux, le crime international, l'insécurité énergétique, les pandémies mondiales, la vulgarisation des armes de destruction massive et le terrorisme transnational. En identifiant les initiatives étatiques visant à gérer le problème, il faut souligner le rôle de l'Angleterre, du Canada et de l'Australie et mettre un accent particulier sur les multiples institutions internationales qui ont inscrit le problème à leur ordre du jour. Citons les Nations Unies, l'Organisation pour la coopération et le développement économique, et le secteur de la Banque mondiale qui se consacre aux pays à faibles revenus qui connaissent des niveaux très déprimants découlant de conflits belliqueux de diverses intensités ainsi que de problèmes structurels qui ont des incidences sur la capacité de gouvernance des États.

L'auteur (2006: 29) souligne l'absence de preuves empiriques qui permettent de lier des États particuliers à des problèmes et menaces spécifiques. Il attire l'attention sur les initiatives stratégiques qui visent à intervenir dans cette situation sans disposer des données nécessaires pour la différencier et l'organiser. Il reconnaît que les États faibles posent des menaces globales, mais il souligne que conférer un caractère universel à la proposition ne contribue pas à déterminer et à formuler les problèmes permettant d'élucider les profondes déficiences qui résultent de la diminution de la qualité de la gouvernance et de l'incapacité de ces États. Il met en question les facteurs qui interviennent dans l'absence de consensus au sujet du nombre d'États qui pourraient être incorporés dans ce volet. Patrick (2006: 29) définit les États faibles et les États défaillants de la manière suivante:

Il n'y a pas de consensus au sujet du nombre exact d'États faibles et d'États défaillants. La Commission sur les États faibles et la sécurité nationale des États-Unis estiment qu'il

existe entre 50 et 60 États appartenant à ces catégories. Le Département du Royaume-Uni pour le développement international qualifie de « fragile » 46 nations avec une population de 870 millions d'habitants; la Banque mondiale compte 30 pays au nombre des pays LICUS (Low Income countries under Stress – Pays à faibles revenus sous forte pression.) Ces estimations divergentes reflètent les différences de critères utilisées pour définir la faiblesse de l'État, les indicateurs utilisés pour la mesurer et le poids relatif de divers aspects de la gouvernance...

La force de l'État est relative et peut être mesurée par la capacité de l'État et sa volonté de fournir les biens politiques fondamentaux associés au concept de la nation: à savoir la sécurité physique, des institutions politiques légitimes, une gestion économique, et un bien-être social. En effet, les États sont détenteurs d'une souveraineté légale mais pas actuelle. Dans le domaine de la sécurité, ils luttent pour maintenir le monopole sur l'utilisation de la force, le contrôle des frontières et du territoire, le maintien de l'ordre public et la protection contre les crimes. Dans le domaine politique, les États manquent d'institutions de gouvernance légitime qui soient à même d'assurer une administration efficace, de veiller à l'équilibre des pouvoirs, de protéger les droits et les libertés fondamentaux, de responsabiliser les dirigeants, d'administrer la justice sur une base impartiale et de faciliter une large participation des citoyens. Dans le domaine économique, les États s'efforcent de mettre en œuvre des politiques macroéconomiques et fiscales ou d'établir un climat légal et régulateur propre à encourager les entrepreneurs, l'entreprise privée, le commerce ouvert, la gestion des ressources naturelles, les investissements étrangers et la croissance économique. Finalement, dans le domaine social, les États ne répondent pas aux besoins essentiels de leurs populations même en effectuant des investissements minimaux même dans de la santé, de l'éducation et d'autres services sociaux.

Il est bon de préciser et de souligner que tous les États faibles n'affrontent pas les mêmes problèmes. Quelques-uns deviennent paralysés comme cela s'est produit dans certaines régions du Continent africain ; d'autres révèlent des indicateurs de faiblesse, mais maintiennent des niveaux opérationnels importants. Patrick (2006 :30) souligne, contrairement à Fukuyama à cet égard, que la faiblesse de l'État ne découle pas uniquement de facteurs liés à la capacité opérationnelle de l'État; il souligne qu'il s'agit aussi d'une question de volonté. Cette approche s'avère intéressante

parce qu'elle indique l'existence réelle d'une source de responsabilité publique qui est maintenue opérationnelle, même face à des situations et des événements les plus défavorables à la gestion publique. En outre, en établissant une distinction entre la capacité et la volonté, Patrick (2006 :30) propose qu'il est possible de différencier quatre types d'États faibles : les États relativement fonctionnels ; les États qui sont faibles mais manifestent encore une certaine volonté ; les États qui disposent de moyens, mais n'ont pas la volonté ; et ceux qui n'ont ni volonté ni les moyens d'exercer les fonctions qui caractérisent la gestion de l'État. Patrick (2006 : 30) fait ressortir que les populations de ces États sont pauvres, manquent d'accès à la santé et à l'éducation, souffrent de maladies chroniques, meurent très tôt, n'ont pas accès à la technologie et représentent des foyers de menace à la santé.

Un nombre substantiel d'États modernes affiche des conditions profondément différentes qui varient entre leur trajectoire historique et les caractéristiques de leur géographie physique et culturelle, lesquelles ne doivent pas être dissociées de leurs possibilités réelles de développement tant sur le plan social que sur le plan économique et politique. Il est urgent que le modèle de développement encouragé par la mondialisation et la démocratie soit adapté aux conditions réelles de ces unités politiques, en fonction de leurs caractéristiques particulières. Spécifiquement, il est indispensable d'acquérir plus de connaissances sur les variantes qui empêchent les gouvernements de ces unités d'obtenir un rendement et la stabilité nécessaire pour faire progresser leur capacité et leur projection dans la communauté globale. Il est indispensable de réexaminer la viabilité du modèle étatique classique caractérisé par des territoires particuliers, et d'envisager la création de modèles optionnels de gouvernement. En ce qui a trait à une nouvelle conception des structures et des processus étatiques, il sied de reconnaître que les modèles de réforme gouvernemental doivent être adaptés aux conditions et aux besoins réels de chaque unité politique, ce qui suppose l'accès et l'utilisation optimale des connaissances relatives aux problèmes des communautés, à leurs relations et aux options publiques à retenir pour y répondre.

L'État et les réformes gouvernementales

Une activité importante de l'État moderne consiste à procéder à une révision des systèmes administratifs, organisationnels et institutionnels qui le composent. En fait, la nature démocratique de l'activité requiert un éclaircissement des modèles et des critères qu'utilise chaque gouvernement lorsqu'il opte pour une révision de ses structures, une réorganisation des systèmes publics, une nouvelle définition de ses rapports avec les marchés et une réorientation de son rôle tant sur le plan local que sur les plans régional et global. Une phase technique importante consiste en l'évaluation de la gestion publique, ce qui porte à une révision du fonctionnement et des transformations préalables des composantes normatives, administratives, humaines et institutionnelles qui interviennent dans chaque cas. Lors de l'évaluation, il faut incorporer comme norme démocratique les besoins et les aspirations des populations, parce qu'elles établissent des priorités à l'égard desquelles l'État doit agir de manière responsable.

L'analyse doit parvenir à la formulation et au classement des problèmes et des options, dans une perspective qui permette d'évaluer, de différencier et de déterminer les responsabilités, tant celles qui correspondent aux gestionnaires gouvernementaux, que celles qui sont liées au comportement des marchés, ainsi que celles qui placent les divers secteurs de la population dans des rôles protagonistes. La qualité des décisions et des initiatives, conformément aux normes de responsabilité publique en vigueur dans la juridiction, constitue une source importante pour l'identification des problèmes et des carences publiques.

À partir de la relation et de la différenciation de ces problèmes, on pourra identifier des facteurs communs qui contribuent à déterminer des tendances et des modèles permettant d'examiner les réussites et les déficiences découlant de la mise en oeuvre de ce ratio à l'échelle locale. À cet égard, on pourrait supposer que l'une des sources d'instabilité et de déficience qui interviennent dans la mise en oeuvre de ce ratio inclut l'absence de normes vérifiables dans l'exercice de la responsabilité des institutions, des secteurs économiques et des populations, de même que le manque d'options effectives pour obtenir que les acteurs et les secteurs agissent dans le cadre culturel des normes établies et connues.

Durant les deux dernières décennies, 49 des 123 États d'extension territoriale majeure ont pris des initiatives visant à obtenir des changements profonds dans leur organisation et leur fonctionnement gouvernemental; plus de 30 de ces États ont

introduit plusieurs changements durant des administrations distinctes. Au moins 18 États ont entamé des démarches plus élémentaires visant à la révision de secteurs spécifiques de leurs cultures administratives (Kamarck, 2004: 14). L'effet cumulatif de cette tendance dans le comportement de l'État moderne a été interprété de telle sorte que les réformes afférentes au secteur de la gouvernance sont devenues une phase indispensable dans la conception de stratégies en matière de développement (Rodrik, 2002: 1).

Dans cette ère de mondialisation, les gouvernements démocratiques se proposent d'optimiser l'efficacité de leurs modèles administratifs, les normes de productivité, la formation de ressources humaines et la qualité des décisions publiques, particulièrement en ce qui a trait à la disponibilité de fonds et de biens et l'aménagement du budget gouvernemental, en fonction des recouvrements des impôts et des services publics. De surcroît, ils étudient de manière approfondie le comportement de leurs marchés, ceux qui opèrent localement, ainsi que ceux avec lesquels il maintient des relations stratégiques. À partir de cette perspective, la tendance compétitive généralisée est qu'un gouvernement n'introduit pas des réformes exclusivement lorsqu'il surgit des crises internes. L'utilité d'une réforme gouvernementale joue un rôle déterminant dans le caractère public d'un gouvernement convaincu que les processus économiques, politiques et internationaux de nos jours requièrent en permanence des initiatives novatrices qui contribuent au développement et à l'adaptation de la structure gouvernementale aux conditions internes et dynamiques externes en fluctuation. Nous allons procéder à une brève récapitulation de quelques-unes des caractéristiques des réformes les plus récentes.

Kamarck (2004: 3) souligne que la victoire électorale de Margaret Thatcher en Angleterre en 1979 a ouvert la voie à ce que nous pourrions dénommer le début de l'ère contemporaine dans l'histoire des réformes gouvernementales à l'échelle mondiale. L'auteur fait état également du succès électoral de Ronald Reagan aux États-Unis en 1980 et de Brian Mulroney en 1984 au Canada. Même en tenant compte de leurs diverses caractéristiques diverses, ils reconnaissent tous la nécessité de réviser de manière agressive les structures bureaucratiques de leurs gouvernements.

Kamarck souligne également qu'en ce qui a trait aux gouvernements en voie de développement, les initiatives de réformes gouvernementales ont posé des problèmes économiques

sérieux en raison des exigences imposées par des organisations internationales prestataires. Il faut souligner le modèle d'ajustement structurel dans lequel l'État affecté devra réviser sa conception et ses opérations, en vue de les rendre compatibles avec les demandes prévues dans le modèle de référence.

Selon Kamarck, les réformes gouvernementales à l'échelle mondiale peuvent être réparties en deux étapes élémentaires : la première, comme nous l'avons suggéré, débute pendant la décennie des années 80 et a pour références importantes l'Angleterre, les États-Unis et le Canada. Les tendances plus généralisées que nous retrouvons durant cette décennie appellent notre attention à la libéralisation économique et à la privatisation des industries de l'État, pratique considérée comme l'une des étapes élémentaires du processus de réformes contemporaines. Il est évident que la conception et la mise en oeuvre des réformes ont été régies par des critères distincts dans différentes juridictions. Kamarck établit qu'en Amérique latine, la tendance s'est focalisée sur la privatisation et l'éloignement de l'État vis-à-vis des processus économiques. Dans le meilleur des cas, chaque juridiction a dû identifier ses conditions, ses problèmes et ses besoins spécifiques, en fonction de sa structure et de son infrastructure gouvernementale, de ses relations et de ses aspirations économiques et politiques face à un monde engagé dans un processus de transformation accélérée.

La deuxième phase commence pendant la décennie des années 90 et le démantèlement du bloc soviétique (Kamarck, 2004: 10). Dans le cas des anciennes républiques soviétiques, celles-ci se caractérisaient par leur conversion en organes politiques en transition (le développement vers la démocratie) économique (le développement vers les modèles d'économies de marché). Chacune de ces républiques devra affronter des problèmes associés à leur évolution historique, géographique, ethnique et politique en particulier, processus qu'elles continuent d'expérimenter actuellement.

Kamarck ajoute qu'à cette deuxième phase, l'accent ne sera pas tellement sur la privatisation, mais plutôt sur la réforme des processus administratifs gouvernementaux, en vue de transformer et d'optimiser les fonctions élémentaires de l'État pour parvenir à accroître le développement de la capacité de l'État. Pendant cette décennie, les États se sont focalisés sur la révision des conceptions administratives qui ont présidé à la mise en place de leurs institutions publiques, aux pratiques qui caractérisent

l'interprétation des normes et règlements, à la formation culturelle et à la démographie des ressources humaines, en particulier leur formation, rendement et développement. En principe, l'objectif a été de préciser la relation entre gouverner et administrer, d'identifier les points fermes et les hypothèses, pour ensuite orienter les énergies vers la mise en place d'un gouvernement plus souple, plus intelligent et plus responsable vis-à-vis des citoyens.

Kamarck souligne que les États hautement industrialisés se sont focalisés sur l'optimisation de leurs niveaux d'efficacité et l'augmentation de leur potentiel de production, de gestion et de développement de haute technologie pour restructurer leur fonctionnement administratif et diversifier les biens et services destinés à la consommation sociale. D'autre part, dans le cas des États en voie de développement, les initiatives publiques ont été orientées davantage vers la mise en place de la capacité étatique, la décentralisation et la gestion des problèmes éthiques gouvernementaux, à travers des modèles qui incorporent les normes, institutions, procédures et dans le meilleur des cas, des projets d'évaluation concernant des objectifs préalablement identifiés et qui ont servi de boussole aux travaux de réforme.

Kamarck explore la différence d'orientation et affirme qu'il est également évident que quelques-uns des pays hautement industrialisés ont eu et ont intérêt à adopter des mesures effectives pour résoudre leurs problèmes éthiques gouvernementaux. À l'instar de certains pays en voie de développement comme le Mexique, la Colombie et le Chili, ils manifestent déjà un grand intérêt à accroître leurs niveaux d'efficacité gouvernementale au moyen de l'incorporation de systèmes d'information, de production de connaissances organisationnelles et administratives et de l'évaluation de leurs politiques publiques, l'objectif étant de faire avancer leur développement démocratique à la lumière d'un processus de mondialisation dont les niveaux de compétitivité accroissent constamment.

Kamarck reconnaît que dans le cas des États en voie de développement, le rôle joué par les institutions internationales prestataires et les gestionnaires du développement, a été crucial dans les décisions qu'ont prises les acteurs étatiques au cours de cette deuxième phase. Citons à titre d'exemple le fait que dans les pays en voie de développement, au cours de cette deuxième phase, la priorité a été accordée à la reconstruction de l'État, de manière à rendre viable la continuité des nouvelles économies de marché,

afin de contribuer aux projets de développement qui ont facilité la croissance économique dans une conjoncture hautement complexe.

Kamarck fait aussi ressortir les initiatives émanées des banques se consacrant au développement, étant donné que celles-ci ont fixé comme priorité la détermination des niveaux de gouvernance des unités politiques, dans le cadre de l'évaluation qu'elles mènent pour obtenir l'accès à des fonds. En témoigne le fait que les institutions internationales oeuvrant dans le domaine du développement ont élaboré des programmes destinés à aider les États intéressés à accroître leur capacité. Cette pratique continue de se renforcer dans la réalité en tant que mesure d'appui au fonctionnement de la gestion publique au niveau des communautés. Kamarck met en valeur la composante internationale de l'initiative parce qu'elle renforce du point de vue opérationnel la pertinence d'un modèle de développement structurel pour l'État.

Cependant, il est légitime de faire ressortir que toute décision de réduction structurelle des projets de développement au coût de la gestion gouvernementale, bien que ce soit une approche importante et nécessaire, s'avère insuffisante en elle-même. Les projets de développement embrassent des domaines délicats qui, même s'ils incluent la capacité, la portée et le fonctionnement de la gestion publique, ne se réduisent pas à celle-ci. Les modèles de développement économique et contemporain doivent inclure l'amour-propre et la confiance des populations, l'accès à la santé et l'administration de celle-ci, l'augmentation des présents niveaux d'éducation, l'élargissement et la diversité des professions, l'accès à la technologie et la gestion de celle-ci, la capacité et la portée du travail, la consistance et la qualité de la production.

Il est évident que les modèles de développement requièrent l'identification et la réponse à des questions difficiles qui exigent une connaissance préalable des possibilités des populations et des territoires spécifiques à la lumière des conditions actuelles et des processus et situations qui se dessinent dans un avenir global. Particulièrement, le développement contemporain exige que les gestionnaires publics soient en mesure de disposer de cadres de référence extrêmement actualisés qui leur permettent d'agir rationnellement dans le cadre de processus globaux dont les fluctuations, les impondérables et les situations d'urgence semblent augmenter au lieu de diminuer avec le passage du temps. Quelles sont les priorités étatiques face aux dynamiques globales si intenses et variées?

L'État, le commerce interétatique et le développement économique

Les critères directeurs en matière de développement ont été substantiellement modifiés (Cooper, 2005: 1-6). Durant les décennies des années 50 et 60, la priorité avait été accordée à la planification gouvernementale; dans les années 70, l'accent a été mis sur l'interprétation des idées et des concepts découlant des marchés. Depuis lors, la priorité a été placée sur le rôle central de la discipline fiscale, le contexte de la libéralisation du marché qui incorpore la privatisation et la nécessité d'assurer les droits de propriété en vue de garantir que les investisseurs globaux maintiennent les meilleurs niveaux de sécurité sur le contrôle de leurs finances et leurs produits. Récemment, ont été incorporés dans les modèles la qualité des institutions, des banques centrales indépendantes, les réseaux de sécurité sociale, la lutte contre la pauvreté et les déficiences d'ordre éthique gouvernementales (Risse, 2003: 31).

Cependant, ce modèle est en discussion. On procède à une analyse de la structure normative qui régit les échanges commerciaux entre États, en vue d'identifier les asymétries qui marquent l'accès aux marchés, en questionnant l'influence déterminante du pouvoir économique sur les relations commerciales et les normes ambiguës qui sapent le potentiel d'égalité entre les États riches et les États pauvres. Il a été suggéré qu'il s'agit de pratiques qui imposent des restrictions au progrès du principe d'équité dans les relations qui régissent le commerce contemporain entre États, mais qui peuvent être surmontées au moyen de l'incorporation de perspectives qui ne se réduisent pas au pouvoir économique en vue de mettre en place des relations commerciales fondées sur les principes (Stiglitz & Charlton, 2006; Miles 2006).

En réalité, la croissance économique des pays en voie de développement inclut des discussions portant sur les rôles des marchés, le moment opportun pour leur ouverture et intégration, ainsi que sur le rôle que doit remplir l'autogestion dans l'élaboration des projets (Fréchette, 2003). Des questions se posent au sujet des relations entre la transition vers la démocratie et les incidences découlant des processus économiques de chaque unité politique (Rodrik & Romain, 2005: 3-5). On se demande même expressément si la tradition vers la démocratie peut provoquer des résultats économiques adverses et on souligne que chaque unité affiche des caractéristiques particulières qui doivent

être connues de manière approfondie par les gestionnaires publics, en vue de parvenir à organiser la prise de décision en fonction des situations qui peuvent se produire dans les relations entre les processus globaux et locaux. La discussion porte sur la relation entre la démocratie et le développement et les fonctions de l'État qui consistent à stimuler, organiser et soutenir le développement économique (Hausman, 2006; Rodrik, 2006; Summers, 2003). La nécessité se pose de remédier à des questions centrales comme la gestion de la valeur de la monnaie, le niveau des salaires, la participation et la réglementation des secteurs bancaires, et le rôle des banques gouvernementales dans les projets de développement. La prise en charge de ces décisions implique l'élaboration de politiques appelées à déterminer l'activité et l'intégration économique visant à augmenter les conditions de vie, au moyen d'initiatives démocratiques qui créent une responsabilité publique face aux électeurs, dans le contexte de l'État (Rodrik, 2002: 1).

L'argument avancé est que la croissance économique ne produit pas toujours les avantages anticipés; l'économie de marché n'est pas une variable indépendante capable de garantir automatiquement la croissance souhaitée, en vertu de critères de justice sociale et de rendement économique (Stiglitz, 2005: 128-129). Stiglitz a mené une évaluation critique de la mondialisation (2002: 25-40). Dans son analyse, les politiques qui favorisent le projet ne tiennent pas adéquatement compte de la sensibilité du comportement des marchés. L'auteur souligne les mécontentements sur les plans économique, politique, social et culturel qui se manifestent dans le monde en raison du manque de représentation et de participation aux biens produits par la mondialisation économique. Bien qu'il propose que le marché libre représente l'option à suivre, l'auteur soulève de sérieuses interrogations au sujet du potentiel d'équité que peut créer un marché global. Il souligne la nécessité d'un examen du système financier global qui inclut la révision de la dette des pays en développement, mais ne s'y limite pas. (Stiglitz, 2003).

Les débats ont continuellement mis l'accent sur la nécessité que soit géré le phénomène de la mondialisation au moyen de politiques publiques performantes adaptées aux conditions réelles des unités politiques (Rodrik, 2003). Le processus d'élaboration de ces politiques débouche sur la formulation et la gestion de graves problèmes de vaste portée concernant la vision, la capacité et le rôle de l'État même, lequel, entre autres variables, traitera

aussi de son niveau d'intervention sur les marchés et de la qualité de sa gestion publique à l'égard de la population.

Les recherches en matière d'économie politique qui ont des incidences sur les politiques de développement durant les trois dernières décennies, permettent de dégager des dynamiques et de soulever des questions auxquelles font face les gouvernements dans ce champ d'action opérationnel. Entre autres, sont mis en exergue la qualité des décisions des gestionnaires publics, le rôle des idées et le leadership dans les processus de changement, les objectifs des nouvelles institutions et la capacité de celles-ci à évoluer, afin de parvenir au renforcement organisationnel requis pour la gestion des politiques publiques qu'exigent les communautés et le monde contemporain (Grindle, 1999: 1-2).

IV. Conclusion: l'éthique de l'inclusion et de l'État.

Le développement d'un monde en voie de mondialisation implique la stabilité et le bien-être des populations qui vivent la réalité globale interdépendante. Des populations ainsi connectées doivent interagir au moyen de l'élaboration de politiques qui reflètent la communauté, compte tenu de l'environnement et des processus globaux en cours. Évidemment, le lancement de ces initiatives exige donc l'adoption de décisions dans des cadres multidimensionnels, hétérogènes et en mutation. L'on pourrait supposer que les décisions les plus difficiles sont celles qui sont prises à la limite opérationnelle - mentales et territoriales- et qui continuent de servir de référence pour la solution et la prise en charge d'une réalité géographique mondiale profondément distincte, qui a l'habitude de provoquer des tensions, en raison des transformations qu'il revient aux collectivités et à la communauté globale d'introduire.

Souvent, agir dans des contextes publics substantiellement influencés par des éléments intangibles, peut provoquer des contradictions dans la manière selon laquelle les gestionnaires publics imaginent des scénarios, créent des informations et les assimilent, afin de déboucher sur des décisions pertinentes. Nous doutons fort qu'il existe des contradictions plus flagrantes que celles qui empêchent aux populations de parvenir à agir de manière inclusive et intelligente à la lumière des besoins et des exigences publiques locales/globales qui les concernent. L'élaboration de politiques en réalité requièrent des protagonistes qu'ils soient disposés à réviser les références qui ont des incidences sur leurs stratégies et orientent leurs interprétations, à reconnaître les

nouveaux interprètes et à se projeter sur des marchés hautement compétitifs, dans lesquels les expériences et les hypothèses préalables pourraient bien s'avérer insuffisantes s'ils cherchent à acquérir des connaissances exigeant des événements dynamiques dans la réalité.

Il est urgent que les acteurs protagonistes touchés par la création et la mise en oeuvre à l'échelle locale de normes publiques légitimes, contribuent au développement d'un climat public démocratique global, adapté au degré de difficultés et de problèmes liés entre eux et interdépendants. D'autre part, les gestionnaires publics non seulement affrontent des problèmes sur un plan individuel et de groupe, mais aussi sur le plan institutionnel. Il en ressort donc que les problèmes soulèvent des questions qui orientent l'attention vers les besoins d'une évaluation approfondie de la situation réelle des États, en vue de minimiser leurs différences, déterminer leur capacité réelle et évaluer les modalités selon lesquelles ils sont organisés pour créer des politiques appelées à diriger et à soutenir de manière compétitive les populations à l'échelle mondiale.

Il est évidemment indispensable que les États incorporent à titre prioritaire la participation de la société civile aux décisions concernant les secteurs publics. Éclaircir, choisir et intégrer des secteurs, les connaissances, les problèmes et les options contribuent à optimiser le niveau de gouvernance des gouvernements démocratiques; l'exclusion est un indicateur de vulnérabilité. Robinson (2002: 4), lors de l'examen de l'éthique de la mondialisation, cite avec à-propos l'ancien Secrétaire des Nations Unies Kofi Anan.

Qu'il s'agisse d'un crime, de la santé, de l'environnement ou de la lutte contre le terrorisme, l'interdépendance a cessé d'être un concept abstrait. Ceci pose un vrai défi non seulement pour les dirigeants politiques mais aussi pour la société civile, les organisations non gouvernementales, les institutions commerciales, les syndicats, les penseurs et les citoyens de chaque nation. Nous avons besoin de repenser ce que le mot appartenance signifie, ce que le mot communauté signifie, en vue d'être en mesure de faire nôtre le destin de personnes loin de nous, et réaliser que la porte de la mondialisation doit être ouverte à tous.

Les tendances de l'expérience démocratique à travers le monde contemporain, mettent en exergue la large participation aux affaires publiques. L'accent est mis sur le fait qu'il incombe au

gouvernement, aux acteurs économiques, aux groupes d'intérêt et à la société en général de déterminer la mise place et la transformation du secteur public aux échelons local et global (Held, 2005: 15). Cependant, la participation élargie ne garantit pas l'équité, parce que les expériences économiques, politiques et sociales des populations du monde révèlent de grandes divergences et de fortes contradictions.

Les États ont un rôle important à remplir dans les décisions stratégiques appelées à figurer parmi les objectifs sociaux les plus recherchés de la démocratie, en prenant en compte les besoins en matière de développement économique des populations. À ces fins, à partir du développement de ces populations, ils devront créer et soutenir une approche compétitive et visionnaire des processus de transformation mondiale. Il s'agira de déterminer si la légitimité du contenu et des pratiques de ces approches sera finalement résolue démocratiquement à l'échelle globale, et c'est là une question qui déterminera la formation de l'histoire de la démocratie au XXI^e siècle.

RÉFÉRENCES

- Addison, Tony and Rahman, Aminur. (2003, October). Capacities to Globalize: Why Are Some Countries More Globalize than Others? Paper presented at a conference on Globalization and Social Stress, in Warsaw, organized by the TIGER at the Yale University Center for International and Area Studies.
- Aman, Alfred, C. 2004. *The Democracy Deficit, Taming Globalization Through Law Reform*. New York and London: New York University Press.
- Arystanbekova, A. 2004. "Globalization: Objective Logic and New Challenges". *International Affairs* 50, No. 4:7-15.
- Berger, Peter L. 2002. Introduction: The Cultural Dynamics of Globalization. En Berger, Peter L. y Huntington, Samuel P. (Eds.), *Many Globalizations, Cultural Diversity in the Contemporary World*, (1-20). New York: Oxford University Press.
- Blake, Michael and Risse, Mathias. 2006. Is There a Human Right to Free Movement? Immigration and Original Ownership of the Earth. Harvard University, John F. Kennedy School of Government, (April, Working Paper 06-012).
- Bloom, David E. and Canning, David. 2005. Health and Economic Growth: Reconciling the Micro and Macro Evidence. Stanford University, Center on Democracy, Development, and the Rule of Law, Institute on International Studies, (February, Working Paper, No. 42).
- Bradbury, Jonathan. 2003. Civil Rights. En Mclean, Ian y Mcmillan, Alistair (Eds.), *The Concise Oxford Dictionary of Politics*, (78-80). New York: Oxford University Press.

- Burnell, Peter. 2003. Development. En Mclean, Ian y Mcmillan, Alistair (Eds.), *The Concise Oxford Dictionary of Politics*, (148-149). New York: Oxford University Press.
- Clark, Paul, Crutzen, Paul J. and Schellnhuber, Hans J. 2005. Science for Global Sustainability: Toward a New Paradigm. Center for International Development at Harvard University, (March, CID Working Paper No. 120).
- Claval, Paul. 2001. Identity and Politics in a Globalising World. En Gertjan Dijkink y Hans Knippenberg (Eds.), *The Territorial Factor, Political Geography in a Globalizing World*, (31-48). Amsterdam: Vossiuspers UVA.
- Clément, Caty. 2005. The Nuts and Bolts of State Collapse. Harvard University, John F. Kennedy School of Government, (Working Paper 2005-32).
- Coggins, Richard. 2003. Decolonization. En Mclean, Ian y Mcmillan, Alistair (Eds.), *The Concise Oxford Dictionary of Politics*, (136-137). New York: Oxford University Press.
- Cooper, Richard N. 2005. A Half-Century of Development. Harvard University, Center for International Development, (March, Working Paper No. 118).
- Davis, James R. and Hirji, Rafik. 2005. "The Myth of Water Wars". *Georgetown Journal of International Affairs*, Winter/Spring, Vol. VI, No. 1:115-124. Washington, DC: Edmund A. Walsh School of Foreign Service.
- Diamond, Larry and Morlino, Leonardo. 2004. The Quality of Democracy. Stanford University, Center on Democracy, Development, and the Rule of Law, Institute on International Studies, (September, Working Paper, No. 20).
- Dijkink, Gertjan and Hans Knippenberg. 2001. The Territorial Factor: an Introduction. En Gertjan Dijkink y Hans (Eds.), *The Territorial Factor, Political Geography in a Globalizing World*, (11-26). Amsterdam: Vossiuspers UVA.
- Eisenberg, Jeffrey. 2004. "Ethics, Morality & Globalization". *A World Connected*. www.aworldconnected.org/article. Retirado el 20 de octubre de 2004.
- Fréchette, Louise. 2003. "A New Development Agenda: Outlining the Challenges to Development in the 21 st. Century". *Harvard International Review*, Spring.
- Fernández, Demetrio. 2005. "La formación de la política pública". *Ethos Gubernamental*, No. 3:3-23.
- Freedman, Lawrence. 1981. *The Evolution of Nuclear Strategy*. New York: St. Martin's Press.
- Frost, Randall. 2004. "Corporate Social Responsibility and Globalization: A Reassessment". *A World Connected*. www.aworldconnected.org/article. Retirado el 20 de octubre de 2004.
- Fukuyama, Francis. 2004. *State Building: Governance and World Order in the 21st Century*. Ithaca, New York: Cornell University Press.
- Gilpin, Robert. 1987. *The Political Economy of International Relations*. Princeton, NJ: Princeton University Press.

- Grindle, Merilee. 1999. In Quest of the Political: The Political Economy of Development Policy Making. Harvard University, Center for International Development, (June, CID Working Paper No. 17).
- Grindle, Merilee. 2000. Designing Reforms: Problems, Solutions and Politics. Harvard University, John F. Kennedy School of Government, (November, Working Paper 01-020).
- Held, David. 1997. *La democracia y el orden global: del Estado moderno al gobierno cosmopolita*. Barcelona: Paidós.
- Held, David, McGrew, Anthony, Goldblatt, David and Perraton, Jonathan. 1999. "What is Globalization? *Global Transformations*. www.polity.co.uk/global/executive.htm. Retirado el 14 de abril de 2005.
- Held, David. 2005. "Toward a New Consensus, Answering the Dangers of Globalization". *Harvard International Review*, Vol. 27, No. 2:14-17.
- Hausman, Ricardo. 2006. Economic Growth: Shared Beliefs, Share Disappointments? Harvard University, John F. Kennedy School of Government, (July, Working Paper 06-030).
- Hausman, Ricardo and Rodrik, Dani. 2002. Economic Development as Self Discovery. Harvard University, John F. Kennedy School of Government, (March, Working Paper 02-023).
- Huang, Hsin and Hsiao, Michael. 2002. Coexistence and Synthesis, Cultural Globalization and Localization in Contemporary Taiwan. En Berger, Peter L. y Huntington, Samuel P. (Eds.), *Many Globalizations, Cultural Diversity in the Contemporary World*, (48-67). New York: Oxford University Press.
- Hurrell, Andrew. 2003. Globalization. En Mclean, Ian y Mcmillan, Alistair (Eds.), *The Concise Oxford Dictionary of Politics*, (222-225). New York: Oxford University Press.
- Kamarck, Elaine. 2004. Government Innovation around the World. Harvard University, John F. Kennedy School of Government, (April, Working Paper 04-010).
- Keohane, Robert O., Nye, Joseph S. 1998. "Power and Interdependence in the Information Age". *Foreign Affairs*, Vol. 77, No. 5.
- Klare, Michael T. 2002. *Resource Wars, the New Landscape of Global Conflict*. New York: Owl Books.
- Knox, Paul L., Marston, Sallie A. 1998. *Places and Regions in Global Context, Human Geography*. New Jersey: Prentice Hall.
- Kolodko, Grzegorz W. (2003, October). Globalization, Transition, and Development Prospects. Paper presented at a conference on Globalization and Social Stress, in Warsaw, organized by the TIGER at the Yale University Center for International and Area Studies.
- Lievesley, Geraldine. 2003. Dependency. En Mclean, Iain y McMillan, Alistair (Eds.), *The Concise Oxford Dictionary of Politics*, (145-146). New York: Oxford University Press.
- Mazo, Eugene. 2005. What Causes Democracy? Stanford University, Center on Democracy, Development, and the Rule of Law, Institute on International Studies, (February, Working Paper, No. 38).
- McLuhan M. and Flore Q. 2001. *War and Peace in the Global Village*. Corte Madera, California: Ginkgo Press.
- Miles, Marc A. 2006. "Trade and Justice". *Harvard International Review*, Vol. 28, No. 2:78-79.

- Ocampo, José A. 2004. Globalization, Development and Democracy. *Items and Issues* 5, No. 3.
- Ofer, Gur. (2003, October). Globalization and the Welfare State: Developed, Developing and Transition Countries. Paper presented at a conference on Globalization and Social Stress, in Warsaw, organized by the TIGER at the Yale University Center for International and Area Studies.
- Patrick, Stewart. 2006. "Weak States and Global Treats: Fact or Fiction?" *The Washington Quarterly* 2, Vol. 29:27-53.
- Putzel, James. 2004. The Politics of 'Participation': Civil Society, the State and Development Assistance. Development Research Centre, (January, Discussion Paper)
- Putzel, James. 2004. The Political Impact of Globalization and Liberalisation: Evidence Emerging from Crisis States Research. Development Research Centre, (November, Discussion Paper)
- Rippon, Matthew J. 2004. "What is Globalization? *A World Connected*. www.aworldconnected.org/article. Retirado el 20 de octubre de 2004.
- Risse, Mathias. 2003 (A). What we Owe to the Global Poor: Political Philosophy Meets Development Economics. Harvard University, John F. Kennedy School of Government, (August, Working Paper 03-032).
- Risse, Mathias. 2003 (B). Do We Live in an Unjust World? Harvard University, John F. Kennedy School of Government, (December, Working Paper 03-049).
- Risse, Mathias. 2006. What to say about the State. Harvard University, John F. Kennedy School of Government, (February, Working Paper 06-008).
- Robinson, Mary. 2002. Building an Ethical Globalization. Coca Cola World Fund Lecture. Oct. 08.
- Rodrik, Dani. 2003. Growth Strategies. Harvard University, Bureau for Research in Economic Analysis of Development, (October, Working Paper, No. 050). Working draft for eventual publication in the Handbook of Economic Growth.
- Rodrik, Dani and Wacziarg, Romain. 2005. Do Democratic Transitions Produce Bad Economic Outcomes? Stanford University, Center on Democracy, Development, and the Rule of Law, Institute on International Studies, (January, Working Paper, No. 29).
- Rodrik, Dani. 2006. "An Interview with Dani Rodrik, Home-Grown Growth Problems and Solutions to Economic Growth". *Harvard International Review*, Vol. 27, No. 4:74-77.
- Rosenau, James N. 2003. *Distant Proximities: Dynamics Beyond Globalization*. Princeton, NJ: Princeton University Press.
- Ruggie, John Gerard. 2004. Reconstituting the Global Public Domain: Issues, Actors and Practices. Harvard University, John F. Kennedy School of Government, (July, Working Paper 04-031).
- Sen, Amartya. 2006. Contrary India. *The Economist*, The World in 2006, (51). London.
- Shapiro, Ian. 2005. "The State of Democratic Theory: A Replay to James Fishkin". *Critical Review of International Social and Political Philosophy* 8, No. 1:79-83.
- Stavrou, Nikolas A., Ndumbe, Julius A., Ewing, Raymond C. 2005 (Special Eds.), People on the Move: The Nature and Scope of a Global Phenomenon. *Mediterranean Quarterly*, Vol. 15, No. 4.

- Stiglitz, Joseph E. 2002. *Globalization and its Discontents*. New York: Norton.
- Stiglitz, Joseph E. 2003. "Dealing with Debt: How to Reform the Global Financial System". *Harvard International Review*, Spring.
- Stiglitz, Joseph E. 2005. The Ethical Economist, Growth may be Everything, but it's Not the Only Thing (Review Essay). *Foreign Affairs*, Vol. 84, No. 6:128-132.
- Stiglitz, Joseph E. and Charlton, Andrew. 2006. *Fair Trade for All: How Trade can Promote Development*. Oxford: Oxford University Press.
- Taylor, Peter J. 1994. The State as Container: Territoriality in the Modern World-System, *Progress in Human Geography*, Vol. 18, No. 2:151-162.
- Taylor, Peter J. 1995. Beyond Containers: Internationality, Interstateness, Interterritoriality, *Progress in Human Geography*, Vol. 19, No. 1:1-15.
- The Institute on Governance. 2002. *Governance Principles for Protected Areas in the 21 st. Century*. (April, Discussion Paper).
- Thompson, John B. 1993. Ideology. En Krieger, Joel (Editor principal), Joseph, William A., Kahler, M., Nzongola-Ntalaja, G., Stallings, B., Weir, M., (Eds.), Paul, James A. (Editor consultor). *The Oxford Companion to the Politics of the World, (409-410)* New York: Oxford University Press.
- Thrift, Nigel. 1995. A hyperactive World. En Johnston, R. J., Watts, Michael, J. *Geographies of Global Change*, 18-35, Oxford: Blackwell Publishers, LTD.
- Wallerstein, Immanuel. 1991. *Geopolitics and Geoculture*. Cambridge: University Press.
- Weber, Max. 1946. *From Max Weber: Essays in Sociology*. New York: Oxford University Press.

NOTICES BIOGRAPHIQUES DES AUTEURS

Joxel García a été nommé Directeur adjoint de l'Organisation panaméricaine de la Santé (OPS) le 1^{er} août 2000. En cette qualité, le Dr. García a été chargé de mettre sur pied, aux côtés de la Directrice, la direction et les stratégies générales de l'Organisation, en assurant le leadership et en fournissant des services consultatifs dans l'adoption de toutes les décisions relatives à la politique. Il a été également chargé de maintenir des rapports entre l'Organisation et les gouvernements des Etats-Unis, du Canada et de Puerto Rico. Le Dr. García réside dans l'État de Connecticut depuis 1988 et en 1999, il fut désigné Commissaire du Département de la santé publique de Connecticut. Le Dr. García jouit d'une renommée internationale en tant que chirurgien gynécologue et est détenteur d'un certificat du Conseil américain de gynécologie et d'obstétrique. Il a été aussi Professeur clinique adjoint à la Faculté de médecine de l'Université de Connecticut. Le Dr García a mené les études préalables à l'admission à la carrière médicale à l'Université de Puerto Rico à Ponce, région de Mayaguez. Il a obtenu son diplôme de médecin à l'Université de Puerto Rico et une maîtrise en administration d'entreprises à l'Université de Hartford, Connecticut. Il a fait son internat de gynécologie et d'obstétrique à l'Hôpital Mount Sinai de Hartford, Connecticut. Durant son service à l'OPS, sa tâche a consisté à mettre l'accent sur la santé et la mondialisation, la santé dans les zones frontalières, l'éthique et le leadership dans le domaine de la santé. Actuellement, il exerce la fonction de Principal Vice-président et Principal

Conseiller médical de Maximus, Inc en Virginie (États-Unis). Le Dr. García est né à Arecibo, Puerto Rico; il est marié et père de deux enfants.

Hiram R. Morales Lugo est diplômé de l'Université de Puerto Rico où il a obtenu sa licence en Sciences sociales, avec dominante en Relations du travail. Il a poursuivi ses études à la Faculté de droit de l'UPR, où il a décroché son diplôme de *Juris Doctor*. Durant ses études de droits, il publiait les articles intitulés : « Análisis y comentarios en torno a la Ley para la prevención e intervención con la violencia doméstica en Puerto Rico »; et « La rehabilitación del testigo impugnado: una visión general ». En 1997, il assume la fonction de Directeur exécutif du Bureau d'éthique gouvernementale de Puerto Rico (OEG) pour un mandat de 10 ans. En 2001, il reçoit un certificat en qualité d'Examineur de fraude de l'Association d'examineurs de fraude des États-Unis. Durant la même année, il fut désigné membre du Comité d'experts chargé du Mécanisme de suivi de la Convention interaméricaine contre la corruption. Monsieur Morales a participé comme conférencier dans divers forums internationaux de et il fait partie du groupe de professeurs dispensant des cours au Centre de développement de la pensée éthique à l'OEG.

Jesús E. Nieves Mitaynez a réalisé ses études de bachelier en philosophie et en linguistique à l' « Evangel University » de Springfield, Missouri. Il poursuivi des études supérieures en philosophie morale et en philosophie politique à l'Université Forham, Rose Hill campus. Il est diplômé de la Faculté de droit de l'Université de Puerto Rico. A l'École de droit de l'Université Laval de Québec (Canada), il a mené des études de droit. Il a réalisé des études de doctorat en géopolitique régional et en géostratégie à la Faculté de géographie de cette Université. En 1999, il a été observateur bilatéral et conférencier aux réunions tenues par le Gouvernement d'Israël et l'OLP pour réactiver les processus de paix, au Centre d'études pour la paix de l'Université de Oklahoma à Norman. En octobre 2000, il est devenu Assistant adjoint du Directeur exécutif du Bureau d'éthique gouvernementale, Lcdo. Monsieur Hiram R. Morales. Depuis le mois d'août 2001, il exerce la fonction de Directeur adjoint du secteur des affaires académiques au Centre pour le développement de la pensée éthique, où il dirige la Revue *Ethos Gubernamental*.